

Communiqué de presse – Berne, le 6 novembre 2025

Tournant amorcé dans l’octroi des titres de spécialiste

Réunie aujourd’hui à Bienne, la Chambre médicale suisse, organe suprême de la Fédération des médecins suisses (FMH), a confirmé l’orientation adoptée concernant l’octroi des titres de spécialiste par l’Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). Des mesures ciblées doivent permettre de réduire les délais existants et d’améliorer sensiblement la situation des médecins concernés.

Organe autonome et indépendant de la FMH sur le plan opérationnel, l’ISFM est responsable de l’octroi des titres de spécialiste et d’autres tâches liées à la formation médicale postgraduée. En étroite collaboration avec la FMH, il met actuellement en œuvre une série de mesures pour accélérer significativement l’attribution des titres de spécialiste.

Mesures pour renforcer et accélérer le processus

La démarche résolue de l’ISFM et le soutien apporté par la FMH ont convaincu la Chambre médicale, qui a exprimé sa confiance dans cette approche commune. Parmi les principales mesures figurent :

- Une cellule de crise commune à l’ISFM et à la FMH accompagne la mise en œuvre des mesures.
- Plus de 30 membres de la Commission des titres, composée de déléguées et délégués des sociétés de discipline médicale, soutiennent le processus d’octroi des titres.
- Le personnel sera renforcé par diverses mesures, tant par des engagements fixes que temporaires. En outre, la FMH met des collaboratrices et collaborateurs à disposition afin de soutenir l’ISFM de la manière la plus ciblée possible.
- L’examen initial des dossiers se fait désormais de manière partiellement automatisée, ce qui permet d’accélérer le traitement.
- L’ISFM et la FMH sont en contact avec les organisations faïtières des employeurs afin de trouver des solutions transitoires et pragmatiques.

Audit externe et recommandation pour soutenir les médecins concernés

La Chambre médicale a également décidé de mandater un audit externe. Une analyse indépendante de la crise et un examen de l’organisation de l’ISFM doivent permettre d’identifier les causes et d’éviter que des situations comparables ne se reproduisent à l’avenir.

Sur proposition de l’Association suisse des médecins-assistant.e.s et chef.fe.s de clinique (asmac), la Chambre médicale recommande en outre aux organes décisionnels de l’ISFM d’accorder une réduction de 50 % aux médecins qui ont dû attendre plus de 6 mois pour obtenir leur titre.

Par ces décisions, la Chambre médicale envoie un signal clair à la relève médicale : l’ISFM et la FMH assument leurs responsabilités et s’attaquent conjointement et de manière ciblée aux défis actuels – un pas important vers un tournant durable dans l’octroi des titres de spécialiste.

Informations complémentaires

www.fmh.ch

www.isfm.ch

Renseignements

Politique & communication, FMH, tél. 031 359 11 50, kommunikation@fmh.ch

Fédération des médecins suisses (FMH)

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 46 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. Elle s'engage pour un système de santé de haute qualité, efficace et accessible à toutes et tous, qui offre des conditions de travail attrayantes et met l'accent sur le bénéfice pour les patientes, les patients et la population.